



Échanger ma plateforme B contre des parts d'une société – Besoin d'aide juridique

Par **Maxence_CLBR**, le **21/01/2025** à **09:35**

Bonjour,

Je suis le créateur de B, une plateforme [description rapide : ex. "innovante dans le domaine de la gestion de projets" ou autre]. Un entrepreneur m'a proposé d'échanger cette plateforme contre des parts dans sa société.

Je trouve l'idée intéressante, mais je ne sais pas comment structurer cet accord pour qu'il soit équitable et sécurisé. Voici mes questions principales :

Comment évaluer correctement la valeur de B pour cet échange ?

Quels points juridiques dois-je absolument vérifier (propriété intellectuelle, sécurité des parts, etc.) ?

Est-il nécessaire de passer par un avocat spécialisé en droit des sociétés ?

Si vous avez des conseils ou des expériences similaires à partager, je suis preneur. Je cherche aussi un avocat ou un expert dans ce domaine, si vous avez des recommandations.

Merci beaucoup pour votre aide !

Modération : anonymisation